

L'hon. M. PEARSON : Il s'agit ici des membres d'un Cabinet provincial. Je ne crois pas qu'il y ait un seul membre communiste dans les Législatures provinciales.

M. FRASER : Monsieur le président, à ce propos, vous avez dit, je pense, que le député ou le sénateur avait droit à un passeport officiel pour lui-même et sa famille.

L'hon. M. PEARSON : Oui.

M. FRASER : J'en ai demandé un l'an dernier, et l'on m'a répondu que je ferais bien mieux de m'en passer, parce que le détenteur d'un passeport officiel s'expose à rencontrer des difficultés.

L'hon. M. PEARSON : Parfois, il est plus facile de voyager avec un passeport ordinaire. Je l'ai bien vu pour ma part lors de mes voyages d'Ottawa à New-York ou à Washington. Si je montre un passeport ordinaire et déclare que je ne traverse la frontière que pour quelques jours, on me laisse partir au bout de deux ou trois minutes; mais si je produis mon passeport diplomatique, on convoque alors deux ou trois autres fonctionnaires, qui me font tant de gentilleses et de civilités, que j'en ai pour une vingtaine de minutes avant de pouvoir prendre congé!

M. FRASER : On m'a dit que, si j'obtenais un passeport officiel, je devrais l'obtenir pour tel déplacement en particulier, et qu'à mon retour de ce voyage, il me faudrait renvoyer immédiatement le document au bureau des passeports.

L'hon. M. PEARSON : Je vais m'informer de la chose. J'ignorais ce que vous m'apprenez là, mais vous comprendrez que le mandat d'un député peut bien être expiré, et alors cette personne n'aurait plus droit à un passeport du genre. On doit donc exercer un certain contrôle.

M. MUTCH : Monsieur le ministre, si des fonctionnaires de l'immigration vous ont traités de cette manière, vous auriez dû prendre leur nom et vous en souvenir.

M. MURRAY : J'ai demandé un passeport, en joignant \$5 à ma demande, et l'on m'a renvoyé les \$5 avec un très joli passeport.

L'hon. M. PEARSON : Le mot d'ordre de notre ministère est de donner à tous un service courtois.

M. MUTCH : La seule différence est que je n'ai pas envoyé \$5, mais j'ai obtenu un passeport quand même.

Le PRÉSIDENT : Y a-t-il d'autres questions sur le sujet?

M. JUTRAS : Si j'ai bonne mémoire, monsieur le président, le Ministre a dit à la dernière séance qu'il allait faire une nouvelle déclaration sur la Commission mixte internationale, surtout en ce qui concerne la question du bassin hydrographique de l'Ouest central. Je vais m'expliquer davantage sur ce point.

L'hon. M. PEARSON : Veuillez me permettre de différer ma réponse jusqu'à la prochaine réunion. Je ne suis pas tout à fait prêt.

M. JUTRAS : Puis-je dire quelques mots sur ce point qui me préoccupe? Si vous vous souvenez, l'an dernier, la Commission, dans une déclaration, nous a donné l'assurance qu'elle attaquerait vraiment le problème de la régularisation des crues dans la vallée de la rivière Rouge, et ainsi de suite. Cela ne me paraît pas très clair dans le Budget de cette année, parce que le montant dépensé excède quelque peu \$7,000, et voilà une somme minime en comparaison de l'ampleur des travaux qui seraient censés avoir été entrepris. Je m'explique toutefois la chose comme ceci: sans doute, le gros de la tâche sera confié à d'autres organismes du gouvernement. Pour que nous comprenions bien la situation et jugions de ce que représente le poste